Initiatives ministérielles

ses prestations d'assurance-chômage au salaire qu'il toucherait en tant que patrouilleur.

• (1650)

Il pèse le pour et le contre. Le lendemain, il retourne à la station de ski et déclare à la direction qu'il serait heureux de continuer de patrouiller les pentes de ski, à titre de bénévole, mais que s'il accepte le poste et perd ses prestations, il subira une perte de salaire, perspective qui ne l'enchante guère.

Il est vrai que nous avons amélioré la situation et que les gens n'ont pas à endurer les misères qu'a connues la grand-mère du député, mais je le répète, le pendule est allé trop loin. Ce sont des cas comme celui-là qu'il faudra examiner dans le cadre de la réforme des programme sociaux.

Je voudrais commenter une autre question qu'a soulevée le député de Broadview—Greenwood, soit celle des femmes d'affaires. Encore là, il y a une évolution dans le bon sens, mais cela risque aussi de créer un problème.

Récemment, nous avons vu une annonce du gouvernement de l'Ontario qui disait à toutes fins utiles «hommes de race blanche, s'abstenir». Il ne fait aucun doute que les femmes, que ce soit dans le monde des affaires ou ailleurs, ont été victimes de discrimination dans le passé. J'espère que cette époque tire à sa fin. Je suis convaincu qu'il y a encore de la discrimination, mais on prend des mesures pour qu'il y en ait moins et les gens sont de plus en plus sensibilisés au problème.

Cependant, il est difficile de s'occuper sérieusement de discrimination si on adopte toutes sortes de mesures de discrimination à rebours. En aidant une femme à se lancer en affaires, on risque de lui donner des avantages que les autres n'ont pas. Cela n'est pas seulement vrai dans le cas des femmes en affaires. Cela s'applique au domaine des affaires en général—ce peut être un avantage accordé à un homme et pas à aux autres hommes. Nous devons jeter un regard critique sur tous les programmes d'aide spécialisés s'adressant à des groupes précis, peu importe lesquels.

Il est évident que nous devons réduire nos dépenses au titre des programmes sociaux ou les paiements versés par ces programmes. Des gens très réputés ont dit que, au cours de la prochaine décennie, le coût de nos programmes sociaux combiné au service de la dette—ces deux facteurs seulement—dépasseront les revenus du gouvernement. Il est évident que l'on pourrait couper ailleurs, mais ce n'est pas en éliminant tous les programmes, les ministères de l'Agriculture, des Pêches, de la Défense, des Affaires étrangères et tous les autres, que nous réglerions notre problème d'endettement. Il est donc évident qu'il faut modifier nos programmes sociaux.

Cependant, avant de commencer à réduire les prestations de ces programmes, nous devons d'abord réduire les coûts dans d'autres secteurs. Ces coûts se trouvent certainement dans l'administration des programmes sociaux, mais pas uniquement.

Nous devons examiner tous les autres programmes et tous les ministères.

L'un des résultats que nous obtiendrons est le suivant: si on arrête de prendre tant d'argent aux contribuables dans tous les autres domaines, la pression se fera moins forte sur les programmes sociaux.

Dans le secteur de l'agriculture, par exemple, il y aurait peut-être lieu d'examiner des questions comme l'affectation des wagons de transport des grains pour que les agriculteurs soient plus en mesure d'acheminer leur production vers les marchés. Nous pourrions examiner les interruptions de travail dans les ports. Ce sont des problèmes qui ont des répercussions sur les revenus des agriculteurs, bien sûr, mais qui peuvent aussi, comme nous l'avons vu à la dernière grève dans le port de Vancouver, avoir des retombées comme des fermetures d'usines dans d'autres régions du pays qui n'ont rien à voir avec l'agriculture ni la production de grains. Ces problèmes paralysent les ports, et les effets se font sentir dans d'autres domaines.

Dans ma propre circonscription, Cominco avait des stocks suffisants pour trois jours, après quoi il fallait commencer à distribuer les avis de mise à pied. Ce sont des éléments dont nous devons tenir compte.

Que dire des subventions aux entreprises? Nous parlons des femmes dans le milieu des affaires. Les subventions aux entreprises s'appliquent dans d'autres domaines. L'une des difficultés, c'est que tous n'ont pas droit à ces subventions. Comment expliquer qu'on en donne à certaines entreprises et pas à d'autres? Nous pourrions fort bien nous retrouver avec une entreprise subventionnée qui en concurrence une autre semblable, non subventionnée.

Le député de Broadview—Greenwood s'est fait demander après son intervention pourquoi nous n'aurions pas un programme permettant aux prestataires de l'assurance—chômage de démarrer leur propre entreprise pendant qu'ils touchent des prestations.

• (1655)

Un tel programme existe effectivement: le PATI ou Programme d'aide au travail indépendant prévoit exactement cela. En fait, pour y être admissible, il faut être prestataire de l'assurance—chômage. À partir du moment où quelqu'un voit sa demande approuvée, il peut recevoir des prestations d'assurance—chômage durant un an, pendant qu'il met sur pied son entreprise.

C'est le genre de programme qui a certains mérites, mais que l'on ne saurait systématiquement qualifier d'extraordinaire. Dernièrement, des électeurs de ma circonscription ont pu continuer de toucher des prestations d'assurance—chômage durant un an, pendant qu'ils mettaient sur pied leur entreprise. Deux cas se sont toutefois soldés par l'exercice d'une concurrence directe contre des entreprises déjà en place.

Dans le dernier cas, la personne qui bénéficiait d'une aide a réduit ses prix afin de se ménager un créneau commercial, si bien que l'autre concurrent qui était déjà en affaires, qui n'a pas